

Charte d'utilisation *Quartier Maison*

Quartier Maison, créé à l'initiative de la marque BUT, est dédié à l'univers de la Maison, de la décoration et de l'électroménager.

Le site propose astuces, bonnes adresses, infos insolites, actualités et nouveautés.

Quartier Maison est une plate-forme participative ouverte à la blogosphère Art de Vivre. *Quartier Maison* invite l'ensemble des blogueurs et internautes férus et passionnés de déco à échanger et discuter autour des sujets traités par le site.

Les commentaires de *Quartier Maison* sont ouverts à tous.

Tous les lecteurs et participants s'engagent à respecter les règles énoncées ci-dessous afin que tous les échanges soient constructifs.

Les commentaires laissés par les lecteurs peuvent être lus par l'ensemble des internautes.

1. Modération

Les commentaires sur les pages des articles peuvent faire l'objet d'une modération a posteriori.

Le rôle des modérateurs est de veiller au bon déroulement des échanges ainsi qu'à la qualité des discussions.

A cet effet, les contributions jugées contraires aux règles établies seront supprimées.

Cela inclut, de façon non exhaustive :

1. Les attaques, les insultes et les affirmations graves non prouvées concernant ou visant toute personne et/ou organisation.
2. Les messages à caractère vulgaire, obscène ou pornographique.
3. Les messages redondants ou de nature publicitaire ou promotionnelle
4. Tout message contraire aux droits d'auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.
5. Tout propos agressifs ou méprisants à l'égard des auteurs du blog *Quartier Maison*, de la marque But ou des autres participants du site ;
6. Toute mention de coordonnées personnelles ou de lien hypertexte inappropriés;
7. Tout message hors sujet par rapport aux sujets traités sur le blog *Quartier Maison*.

Les modérateurs veilleront notamment à ce que toute critique ou expression de désaccord soient argumentées et ne dérivent pas vers des propos jugés contraires à l'esprit de cette charte.

2. Règles de contribution

Les participants sont également invités à respecter les conventions suivantes :

1. Vérifiez que le message allant être posté à la suite d'un article correspond bien aux sujets traités sur *Quartier Maison*.
2. Ne publier aucun message à caractère abusif, obscène, vulgaire, diffamatoire, choquant, menaçant, pornographique ou de toute autre forme qui serait contraire aux lois françaises.
2. Evitez d'utiliser abusivement des majuscules et des caractères spéciaux qui rendent la lecture plus difficile.
3. Prendre en compte le fait que les messages postés sur *Quartier Maison* sont accessibles à tous les internautes.
4. Respecter les discussions en contribuant de manière personnelle, en limitant toute reproduction d'une œuvre à une courte citation, au sens de l'article L.122-5 du Code de la Propriété intellectuelle, mentionnant clairement le nom de l'auteur et la source.
5. Vérifier la source des informations qu'ils relaient dans leurs messages afin d'éviter la désinformation, et de ne pas contribuer à la propagation de rumeurs infondées et de ne pas alimenter de polémiques.
6. Rester courtois en toutes occasions.